

OV/NP

Lettre d'information aux locataires (n° 1)

Colombes, le 6 septembre 2018

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les prochaines élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration de Colombes Habitat Public, se dérouleront le :

Mardi 20 novembre 2018

Le vote s'effectuera par les modes de scrutin suivants :

- **A l'urne ou par correspondance au moyen de la carte de vote fournie par l'Office.**

«Article R 421-58 - Les représentants des locataires sont élus pour quatre ans dans les conditions suivantes :

Sont électeurs : les personnes physiques qui ont conclu avec l'Office, un contrat de location d'un local à usage d'habitation, au plus tard six semaines avant la date d'élection, et ont toujours la qualité de locataire de l'Office ; les occupants dont le titre de location a été résilié pour défaut de paiement de loyer mais qui sont sans dette à l'égard de l'Office six semaines avant la date de l'élection. Chaque contrat de location ne donne droit qu'à une voix ; le titulaire de plusieurs contrats de location ne peut prétendre à plusieurs voix.

Sont éligibles, les personnes physiques âgées de 18 ans au minimum, ne tombant pas sous le coup du dernier alinéa de l'article L 423-12, qui sont locataires d'un local à usage d'habitation, à condition en outre de n'avoir aucun retard dans le paiement de leurs loyers et des charges annexes, sauf délais de grâce judiciairement octroyés. Chaque contrat de location ne donne droit qu'à une seule candidature».

En cas de colocation, il appartiendra, à titre personnel, aux personnes concernées de désigner l'électeur qui participera à ce scrutin. Colombes Habitat Public prendra en compte le vote exprimé, et ne pourra intervenir en aucune façon, sur le vote réalisé par l'un ou l'autre des colocataires.

Une prochaine circulaire comportant toutes les modalités de vote vous sera distribuée et sera affichée dans les halls.

Je tenais à vous faire part de l'importance que j'attache à la présence des représentants des locataires au sein de notre Conseil d'Administration, et vous invite donc vivement à participer à cette élection.

Dans cette attente, je vous assure, Madame, Monsieur, de mes sentiments les meilleurs.


OLIVIER VIROL
OPH
VILLIERS
COLOMBES
Directeur Général